

PROCÈS-VERBAL

Réunion ordinaire du conseil d'établissement de l'École Le Tremplin
dûment convoquée et tenue au local de Jacqueline
ce 14 décembre 2022, à 18 h 30.

Sont présents : Mmes	Valérie Tremblay	Présidente
	Julie Massy	Représentante des parents
	Jessika Robinson	Représentante des parents
	Valérie Delisle	Représentante des parents (substituée)
	Maité Gouveia	Représentante des professionnels
MM	Xavier Vincent	Co-président-Élève
	Jean-François Houde	Vice-président
Sont aussi présents :	M. Pierre Goulet	Directeur
Mmes	Mélanie Tschanz	Directrice adjointe
	France Desfossés	Secrétaire de la rencontre
	Véronique Guilbert	Invitée
Sont absents : Mmes	Élora Gouveia-Jutras	Co-présidente-Élève
	Marie-Ève Martel	Représentante des parents (substituée)
	Nina Mongrain	Représentante des parents (substituée)
	Anick Lauzier	Représentante du soutien

1. CONSTATATION DU QUORUM

Monsieur Pierre Goulet constate le quorum

Pierre Goulet, directeur et Valérie Tremblay, présidente souhaitent la bienvenue à tous les membres présents.

2. QUESTIONS DU PUBLIC

Aucune question du public.

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

112-CE-22-23/03

Sous la proposition de Valérie Delisle, appuyé par Jessika Robinson, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

1. Présences et quorum
2. Questions du public
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Adoption du procès-verbal du 14 septembre 2022

5. Suivi du dernier procès-verbal
6. Correspondance (courrier adressé au C-É)
7. Rapports
 - a) Des élèves;
 - b) Des enseignants;
 - c) Des professionnels;
 - d) Du soutien;
 - e) De la direction.
8. Sujets de discussion :
 - a) Formation obligatoire des membres du CÉ;
 - b) Dénonciation d'intérêts des membres;
 - c) Règles de régie interne;
 - d) Calendrier des séances régulières;
 - e) Liste téléphonique des membres;
 - f) Planification de la consultation obligatoire auprès des élèves;
 - g) Reddition Budget 2021-2022;
 - h) Suivis budgétaires;
 - i) Grilles-matières 2022-2023;
 - j) Utilisation/location des locaux;
 - k) Contenu obligatoire en sexualité;
 - l) COSP;
 - m) Critères de sélection d'une direction d'école;
 - n) Activités et sorties;
 - o) Projet éducatif;
 - p) Fonds à destination spéciale;
 - q) Financement du bal des finissants;
 - r) Changement de signataire;
 - s) Rénovation de la salle de conditionnement physique.
9. Affaires diverses :
 - a)
 - b)
10. Date et lieu de la prochaine séance
11. Levée de l'assemblée

4 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 14 SEPTEMBRE 2022 112-CE-22-23/04

Sous la proposition de Jean-François Houde, appuyé par Julie Massy, le procès-verbal du 14 septembre 2022 est adopté à l'unanimité.

5 SUIVI DU DERNIER PROCÈS-VERBAL

Il a été mentionné par Valérie Tremblay que quelques coquilles seront à corriger.

6 CORRESPONDANCE

Aucune correspondance.

7 RAPPORTS

a) Des élèves :

Xavier Vincent nous parle des activités qui ont eu lieu tel que le défilé de costumes et décoration de citrouilles à l'occasion de l'Halloween. De plus, il nous parle de celles à venir telles que les activités de Noël, ainsi que de l'organisation d'un bal d'hiver pour tous les élèves, qui se tiendra au gymnase de l'école. Plusieurs activités sont mises en place, afin d'amasser des sous pour les « fonds du cœur ». Un souper spaghetti, vente de beignes, la course aux vingt-cinq sous, etc. Xavier se dit ravi du haut taux de participation à toutes les activités.

b) Des enseignants :

N/A

c) Du personnel non enseignant :

Maité Gouveia nous transmet de l'information sur les activités qui ont lieu afin d'amasser de l'argent pour les fonds du cœur. Elle nous explique l'importance de ce comité pour nos élèves dans le besoin. Entre autres, ils permettent d'acheter de la nourriture, mais aussi l'achat de vêtement et différents produits d'hygiène. En février il y aura une semaine consacrée à la prévention des dépendances au cours de laquelle se tiendra un atelier sur le vapotage qui sera dédié aux élèves de la 6^e année et du secondaire 1.

d) De la direction :

Pierre Goulet nous transmet quelques informations au sujet de la phase 2 du parc-école et de l'amélioration de la salle de conditionnement physique. Il nous souligne que la présence de Mélanie Tschanz, directrice adjointe, qui est présente cinq jours par semaine, lui permet plus de disponibilités. L'une des informations qui retient l'attention est celle des frais de transport lors des sorties. Compte tenu de la hausse fulgurante du prix du carburant, les compagnies de transport d'autobus scolaire ont été contraintes de hausser significativement leurs prix. Cependant, la direction a décidé de ne pas facturer aux parents le montant supplémentaire et d'en assumer l'entièreté cette année.

8 SUJETS DE DISCUSSION

a) Formation obligatoire des membres du CÉ

Pierre Goulet demande aux membres si tous ont pris connaissance des documents fournis préalablement. Aucune question n'est soulevée en rapport avec ceux-ci.

b) Dénonciation d'intérêt des membres

Pierre Goulet nous informe de l'importance de déclarer tout emploi qui pourrait entrer en conflit d'intérêts avec le centre, tel un lien avec un conjoint, etc.

c) Règles de régie internes

Les règles de régie internes sont les mêmes que l'an dernier. Pierre Goulet souligne que certains frais tels que des frais de gardiennage ou d'essence pourraient être réclamés par les membres du conseil d'établissement qui en auraient besoin. Il souligne que le remboursement des frais de gardiennage pourraient être revus à la hausse, passant de cinq à dix dollars l'heure pour un maximum de trois heures.

d) Calendrier des séances régulières

Valérie Tremblay nous indique que la date du 9 février, date prévue de la prochaine séance, ne convient pas. Il est alors convenu que celle-ci se tiendra le 8 février.

Sous la proposition de Jessika Robinson, appuyé par Valérie Tremblay, le calendrier des séances ainsi modifié, est approuvé à l'unanimité.

e) Liste téléphonique des membres

Toutes les informations fournies, mis à part une erreur de frappe, sont correctes.

f) Planification de la consultation obligatoire auprès des élèves

Pierre Goulet nous explique que chaque année il y a obligation de faire une consultation auprès des élèves. Il nous informe que la tenue vestimentaire et la santé mentale ont été les sujets abordés l'an passé. Il demande à Xavier Vincent s'il y aurait des sujets importants qui devraient être abordés cette année. Il dit qu'il soulèvera le questionnement auprès du conseil des élèves.

g) Reddition Budget 2021-2022

Pierre Goulet nous explique qu'il a dû faire face à une problématique en 4^e secondaire. Il a dû ouvrir une classe additionnelle ce qui a entraîné des frais supplémentaires, mais c'était une nécessité, car il y avait une classe de 38 élèves en mathématique.

Il nous a aussi informé que beaucoup d'argent a été investi dans le sport scolaire. Aucuns frais n'ont été facturés pour celui-ci, afin d'augmenter de façon significative le taux de participation. Au prorata, nous sommes l'école qui participe le plus dans les sports parascolaires.

De plus, il nous a expliqué tous les montants qui nous ont été fournis dans les documents déposés. Il nous parle du déficit de 68 186 \$. Pierre Goulet nous informe qu'une entente a été prise avec le Centre de services scolaire, afin de rembourser ce déficit sur une période de trois ans, même s'il espère l'avoir remboursé d'ici deux ans.

Sous la proposition de Jean-François Houde, appuyé par Valérie Delisle, la reddition Budget 2021-2022 est approuvée à l'unanimité.

h) Suivis budgétaires

Pierre Goulet nous explique les montants et les pourcentages inscrits sur les documents qu'il nous a fournis préalablement sur le budget, tel que :

- Budget consacré à la libération continue des enseignants;
- Les frais reliés à l'imprimerie;
- Les crédits que nous recevons de la part du Centre de services scolaire;
- Du surplus qui est prévu pour 2023, etc.

Pierre Goulet nous souligne que nous sommes en excellente position financière cette année.

Sous la proposition de Valérie Delisle, appuyé par Jessika, c'est approuvé à l'unanimité.

i) Grille-matière 2022-2023

Pierre Goulet nous explique la grille-matière.

Il nous parle du nouveau cours qui commencera l'an prochain « Culture et citoyenneté québécoise » au lieu « d'Éthique et culture religieuse ». C'est un programme beaucoup plus large qui regroupera l'éducation à la sexualité, les COPS, etc. Quatre périodes par cycle seront prévues à cet effet.

Il partage avec nous des points de discussions qu'il a eu avec les enseignants en rapport avec les grilles-matières et des solutions qui pourraient être apportées afin de contenter, autant les élèves que les professeurs.

Mélanie Tschanz soumet l'idée de ramener un cours qui ressemblerait à l'ancien cours d'économie familiale. Un cours d'éducation à la vie.

Sous la proposition de Valérie Delisle, appuyé par Jean-François Houde, la grille-matière est approuvée à l'unanimité.

j) Utilisation/location des locaux

Pierre Goulet nous revient brièvement sur la liste des prix, ainsi que des conditions de location de nos locaux. Les prix sont les mêmes que l'an passé. Il nous mentionne que l'échange de services entre nous et la MRC des Chenaux se poursuivra.

Sous la proposition de Valérie Tremblay, appuyé par Julie Massy, le document Utilisation/location des locaux est approuvé à l'unanimité.

k) Contenu obligatoire en sexualité

Mélanie Tschanz nous explique que c'est généralement par des ateliers faits en classe avec le secondaire 2 et 3 que le contenu obligatoire en sexualité est intégré. Voici quelques exemples de sujets traités : les préjugés, les agressions sexuelles, les relations toxiques, etc.

Sous la proposition de Julie Massy, appuyé par Valérie Tremblay, le contenu obligatoire en sexualité est approuvé à l'unanimité.

l) COSP

Mélanie Tschanz nous explique que les contenus en orientation scolaire et professionnelle seront intégrés eux aussi sous forme d'ateliers, de la même façon que le contenu obligatoire en sexualité. De plus, il y a discussion sur les remédiations.

Sous la proposition de Valérie Delisle, appuyé par Jessika Robinson, le contenu COPS est approuvé à l'unanimité.

m) Critères de sélection d'une direction d'une école

Valérie Tremblay nous explique que le document de l'an passé a été retravaillé. Il y a eu l'ajout de certains points tels que :

Le travail d'équipe au cœur des priorités;
La gestion positive;
La réussite, l'engagement des élèves et du personnel.

Sous la proposition de Valérie Delisle, appuyé par Maïté Gouveia, le document « Critères de sélection d'une direction d'école » est approuvé à l'unanimité.

n) Activités et sorties

Le calendrier des sorties est soumis aux membres.

Sous la proposition de Valérie Tremblay, appuyé par Jessika Robinson, celui-ci est approuvé à l'unanimité.

o) Projet éducatif

Pierre Goulet revient sur le sondage, jugé trop long, qui a été fait en lien avec le projet éducatif. Un suivi concernant celui-ci sera fait après le congé des fêtes. Il y aura une rencontre avec tout le personnel, afin de clarifier la vision et la mission du projet.

p) Fonds à destination spéciale

112-CE-22-23/05

Pierre Goulet nous informe qu'une subvention de 10 000 \$ nous avait été versée pour la classe extérieure. Celle-ci n'ayant coûté que 6 987 \$, un transfert du solde non utilisé de 3 013 \$ sera donc effectué dans le projet du parc-école.

Sous la proposition de Valérie Tremblay, appuyé par Maïté Gouveia, c'est approuvé à l'unanimité.

q) Financement du bal des finissants

Pierre Goulet nous informe qu'il a eu une demande de la part des jeunes de secondaire 5. Ils voudraient avoir l'autorisation d'avoir une cantine mobile qu'ils pourraient gérer et opérer eux-mêmes, afin d'amasser des fonds pour financer leur bal de finissants.

Elle serait en opération après l'école, durant les activités parascolaires et lors des tournois de sport.

Sous la proposition de Jessica Robinson, appuyé par Julie Massy, la demande est approuvée à l'unanimité.

r) Changement de signataire **112-CE-22-23/06**

Pierre Goulet demande à ce que le nom de Chantal Mongrain soit retiré des signataires au compte Desjardins de l'école et que le nom de Mélanie Tschanz y soit ajouté.

Sous la proposition de Valérie Delisle, appuyé par Jessika Robinson, la demande de changement de signataire est adoptée à l'unanimité.

s) Rénovation de la salle de conditionnement physique **112-CE-22-23/07**

Le directeur doit être mandaté par une résolution pour solliciter des partenaires financiers pour la rénovation de la salle de conditionnement physique.

Sous la proposition de Maïté Gouveia par Valérie Tremblay c'est adopté à l'unanimité.

9 AFFAIRES DIVERSES

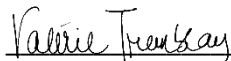
- a) Aucun sujet n'est discuté
- b) Aucun sujet n'est discuté

10 DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE RÉUNION

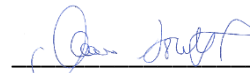
La prochaine réunion se tiendra le 8 février 2023, à 18 h 30. L'endroit exact reste à déterminer.

11 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE **112-CE-22-23/08**

Sous la proposition de Valérie Delisle, appuyé par Jessika Robinson, la séance est levée à 20 h 52



Valérie Tremblay
Présidente



Pierre Goulet
Directeur